

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Boge 3000 plus

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

D'huile du compresseur et l'huile de pompe à vide

Utilisations déconseillées

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la Section 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOGE KOMPRESSOREN	
	Otto Boge GmbH & Co. KG	
Rue:	Otto-Boge-Straße 1-7	
Lieu:	33739 Bielefeld	
Téléphone:	+49 5206 601-0	Téléfax: +49 5206 601-200
E-mail:	info@boge.com	
Internet:	www.boge.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro d'appel d'urgence (24h) +1 872 5888271 (JRR) (en, fr); numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

PBT; EUH440

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

(4-Nonylphenoxy)acetic acid Peut déclencher une réaction allergique.; O,O,O-triphenylphosphorothioate

Mentions de danger

EUH440	S'accumule dans l'environnement et dans les organismes vivants, y compris chez l'être humain.
--------	---

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 2 de 16

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: O,O,O-triphenylphosphorothioate.

Le mélange contient $\geq 0,1$ % de substances répondant aux critères PBT conformément à l'Annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006. Voir la SECTION 3 de cette fiche de données de sécurité.

Le mélange ne contient pas $\geq 0,1$ % de substances qui ont des propriétés de perturbation du système endocrinien selon le règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1), le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605.

Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une utilisation normale. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite. L'injection intra-cutanée sous haute pression peut provoquer de graves lésions, notamment des nécroses locales. La graisse utilisée peut contenir des impuretés nocives.

Les signes et symptômes de l'acné œdémateuse/folliculite peuvent inclure l'apparition de points noirs et de boutons sur les zones de peau exposées. L'ingestion peut entraîner des nausées, des vomissements et/ou des diarrhées.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Les huiles minérales hautement raffinées et d'additifs L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346.

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)			86-90 %
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene			0 - 2,9 %
	270-128-1		01-2119491299-23	
	Repr. 2, Aquatic Chronic 3; H361f H412			
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate			0,25 - 0,99 %
	209-909-9		01-2119979545-21	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
3115-49-9	(4-Nonylphenoxy)acetic acid			0,01-0,09 %
	221-486-2		01-2119982392-31	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 3 de 16

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
		Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)	86-90 %
		par inhalation: Données manquantes (gaz); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg	
68411-46-1	270-128-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	0 - 2,9 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
597-82-0	209-909-9	O,O,O-triphenylphosphorothioate	0,25 - 0,99 %
		dermique: DL50 = 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10000 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=10	
3115-49-9	221-486-2	(4-Nonylphenoxy)acetic acid	0,01-0,09 %
		par voie orale: DL50 = 1554-1790 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1	

Information supplémentaire

L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346. Contient:

64742-53-6 (01-2119480375-34), 64742-54-7 (01-2119484627-25), 64742-55-8 (01-2119487077-29), 64742-56-9 (01-2119480132-48), 64742-65-0 (01-2119471299-27), 68037-01-4 (01-2119486452-34), 72623-86-0 (01-2119474878-16), 72623-87-1 (01-2119474889-13), 8042-47-5 (01-2119487078-27), 848301-69-9 (01-0000020163-82), 68649-12-7 (01-2119527646-33), 151006-60-9 (01-2119523580-47), 163149-28-8 (01-2119543695-30), 64741-88-4 (01-2119488706-23), 64741-89-5 (01-2119487067-30), 157707-86-3 (01-2119486452-34)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une utilisation normale. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

Après contact avec la peau

Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau avant de la laver avec du savon si du savon est disponible. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser. Lors de l'utilisation de matériel sous haute pression, une injection de produit sous la peau peut arriver. Si des blessures sous haute pression se produisent, la personne doit être envoyée immédiatement à l'hôpital. Ne pas attendre que des symptômes apparaissent. Consulter un médecin même s'il n'y a pas de blessure apparente.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les signes et symptômes de l'acné oedémateuse/folliculite peuvent inclure l'apparition de points noirs et de boutons sur les zones de peau exposées. L'ingestion peut entraîner des nausées, des vomissements et/ou des diarrhées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 4 de 16

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Brouillard d'eau. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Composés organiques et non-organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Portez une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469). L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuel Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les non-secouristes

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Protection individuelle du premier sauveteur Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Eloigner toute source d'ignition. Utiliser une protection respiratoire adéquate

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.
Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

Autres informations

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Evacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 5 de 16

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Eviter la formation de brouillard d'huile.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifier avec les fournisseurs de l'équipement de protection individuelle.
- Éviter de respirer les vapeurs.
- Éviter de respirer les aérosols.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Information supplémentaire

- Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.
- Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.
- Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Stocker uniquement dans les récipients d'origine.
- Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
- Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.
- Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 6 de 16

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)		
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,31 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,44 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,14 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,39 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,34 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour
3115-49-9	(4-Nonylphenoxy)acetic acid		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,76 mg/m³
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	17,6 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,43 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	4,3 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 7 de 16

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	
Eau douce		0,034 mg/l
Eau de mer		0,00338 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,446 mg/kg
Sédiment marin		0,0446 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		1,76 mg/kg
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		2,37 mg/kg
3115-49-9	(4-Nonylphenoxy)acetic acid	
Eau douce		0,000880 mg/l
Eau de mer		0,000088 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,02 mg/kg
Sédiment marin		0,002 mg/kg
Sol		0,0035 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Les mesures appropriées comprennent : Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air. Quand le matériau est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, le matériau risque davantage de se concentrer dans l'air.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

EN 166

Protection des mains

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), faits à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou élaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Établir un plan de protection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 8 de 16

de la peau.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit. Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil de protection pour la santé sur le lieu de travail, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants sont adaptés, sélectionner une combinaison appropriée de masque et de filtre. Sélectionner un filtre adapté à des mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (Point d'Ébullition > 65 °C) (149°F) conforme à la norme EN141. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	marron clair	
Odeur:	caractéristique	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 280 °C	Testé selon la méthode estimé
Limite inférieure d'explosivité:	1 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	10 vol. %	
Point d'éclair:	230 °C	ISO 2592
Température d'auto-inflammation:	>320 °C	
pH-Valeur:	non applicable	
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	46 mm²/s	DIN EN ISO 3104
Coefficient de partage n-octanol/eau:	> 6	
Pression de vapeur:	< 0,5 hPa	
Densité (à 15 °C):	0,868 g/cm³	EN ISO 12185
Densité de vapeur relative:	>1	

9.2. Autres informations**Autres caractéristiques de sécurité**

Point d'écoulement: -30 °C ISO 3016

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 9 de 16

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: forte chaleur.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél contrôlé

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	> 5000 mg/kg	Rat	
DL50, cutanée	> 5000 mg/kg	Rabbit	

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	RAT		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	RABBIT		
	inhalation	Données manquantes			
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	ECHA	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	ECHA	
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate				
	orale	DL50 10000 mg/kg	Rat	ECHA	
	cutanée	DL50 2000 mg/kg	Rat	ECHA	
3115-49-9	(4-Nonylphenoxy)acetic acid				
	orale	DL50 1554-1790 mg/kg	Rat	ECHA	

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Générale, le produit n'irrite pas la peau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 10 de 16

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
(4-Nonylphenoxy)essigsäure: Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les types d'huiles minérales contenues dans le produit se sont avérés non cancérigènes dans des études par enduction de la peau sur l'animal. Les huiles minérales très raffinées ne sont pas classées comme étant cancérigènes par l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer(AIRC). Les autres composants ne sont pas connus comme étant liés à des effets cancérigènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 11 de 16

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 51 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE 202	
	Toxicité pour les algues	NOEC 10-100 mg/l	3 d	Algae	OECD 201	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 1,69 mg/l	21 d	Daphnia magna	OECD 211	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 100 mg/l ()		Bacteria	OECD 209	
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >100 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 100 mg/l ()	3 h	Boue activée		

12.2. Persistance et dégradabilité

Estimé non facilement biodégradable. Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables.

Toutefois certains composants du produit peuvent persister dans l'environnement.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene			
	OECD 301 B	1%	28	
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate			
	OECD TG 302 C	59,9-66,8	28	
3115-49-9	(4-Nonylphenoxy)acetic acid			
	OECD 301B	46%	28	
	nicht biologisch abbaubar			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

log Pow: > 6

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	> 6,66
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate	5,0
3115-49-9	(4-Nonylphenoxy)acetic acid	5,8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 12 de 16

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	1730	Cyprinus carpio	MITI
597-82-0	O,O,O-triphenylphosphorothioate	2551		

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: O,O,O-triphenylphosphorothioate.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit est un mélange de composés non volatils, qui ne sont pas supposés s'échapper dans l'atmosphère en quantités importantes. Non considéré comme ayant un potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni de création d'ozone par réaction photochimique ou encore de participer au réchauffement climatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du produit généré pour déterminer la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Code d'élimination des déchets - Produit

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Non réglementé

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 13 de 16

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non réglementé

CDNI Abfallübereinkommen: NST 3411 Mineralschmieröl

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Autres informations utiles (Transport maritime)

Non réglementé

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Autres informations utiles (Transport aérien)

Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

Matières dangereuses:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Section 7: Manipulation et stockage RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

no

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):

O,O,O-triphenylphosphorothioate

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles:

0,0

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:

0,0

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 14 de 16

REACH-List SVHC: O,O,O-Triphenylthiophosphat

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,7,8,10,11,12,15.

AICS (Australien), DSL (Kanada), IECSC (China), REACH (Europäische Union), ENCS (Japan), ISHL (Japan), KECI (Korea), NZIoC (Neuseeland), PICCS (Philippinen), TSCA (USA)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 15 de 16

Abréviations et acronymes

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1
 Skin Corr. 1: Corrosion cutanée, catégorie de danger 1
 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1A
 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction, catégorie de danger 2
 Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1
 Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1
 Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3
 PBT: Propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques
 CLP: Classification, labelling and Packaging
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
 UN: United Nations
 CAS: Chemical Abstracts Service
 DNEL: Derived No Effect Level
 DMEL: Derived Minimal Effect Level
 PNEC: Predicted No Effect Concentration
 ATE: Acute toxicity estimate
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%
 LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation
 intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH440	S'accumule dans l'environnement et dans les organismes vivants, y compris chez l'être

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Boge 3000 plus

Révision: 16.04.2026

Code du produit: 5990-

Page 16 de 16

humain.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Abkürzungen und Akronyme siehe Verzeichnis unter <http://abk.esdscom.eu>

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)